



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
DE L'ASSURANCE, DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE
29 JUILLET 2024 - N° 111

LA REVUE DE PRESSE

17
juillet

Publication de la deuxième série de normes techniques dans le cadre du règlement DORA

Le 17 janvier 2025, le règlement Dora (Digital Operational Resilience Act), conçu pour renforcer la résilience informatique des secteurs bancaire et financier, entrera en vigueur.

Après avoir publié une première série de normes techniques en janvier dernier, les trois principales autorités européennes de surveillance, l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, l'Autorité bancaire européenne et l'Autorité européenne des marchés financiers ont dévoilé [un second ensemble de mesures](#).

Ce nouvel ensemble comprend quatre projets finaux de normes techniques de réglementation, un lot de normes techniques de mise en œuvre, ainsi que deux lignes directrices. Les nouvelles normes détaillent le reporting nécessaire en cas d'incidents liés aux technologies de l'information et de la communication, précisant le contenu, le format, les modèles, les délais de déclaration et le cadre de surveillance à mettre en place.

Les documents incluent également des normes techniques de réglementation et des lignes directrices communes concernant la coopération, la surveillance et l'échange d'informations entre les autorités européennes de surveillance et les autorités compétentes, assurant un contrôle efficace des activités. Enfin, les dernières normes clarifient les critères pour la composition des équipes communes d'examen et les tests d'intrusion basés sur les menaces.

Ces mesures visent à harmoniser les pratiques entre les pays membres de l'Union européenne, garantissant ainsi la continuité des services financiers et la sécurité des données des clients.

19
juillet

Publication de Fitch Ratings concernant la panne informatique géante

Le 19 juillet dernier, une mise à jour défectueuse de l'antivirus professionnel CrowdStrike a perturbé les systèmes informatiques fonctionnant sous Windows. Fitch Ratings estime [dans sa publication](#) que cette panne mondiale n'aura pas de répercus-

sions significatives sur les résultats financiers des assureurs et réassureurs mondiaux.

Fitch Ratings évalue les pertes assurées à environ un milliard de dollars, résultant principalement des réclamations et litiges plutôt que des dommages matériels. Les secteurs les plus impactés incluent les compagnies aériennes, les hôpitaux et autres entreprises nécessitant une disponibilité continue.

Les branches d'assurance les plus touchées sont les pertes d'exploitation, les carences des fournisseurs et le cyber. D'autres domaines comme l'assurance voyage, l'annulation d'événements seront également concernés. format, les modèles, les délais de déclaration et le cadre de surveillance à mettre en place.



Publication par la Commission européenne du deuxième rapport sur l'application du règlement général sur la protection des données

Le 25 juillet 2024, la Commission européenne a publié *son deuxième rapport* sur l'application du Règlement général sur la protection des données (« RGPD »), mettant en évidence une intensification des contrôles et des sanctions pour non-conformité. Les infractions les plus courantes incluent des violations de la licéité et de la sécurité des traités, le traitement inadéquat des catégories particulières de données personnelles et le non-respect des droits des individus.

Le rapport souligne une augmentation des ressources allouées aux autorités de protection des données, tant en budget qu'en personnel. Cependant, ces autorités continuent de faire face à un afflux de plaintes et à des interprétations divergentes du RGPD, ce qui complique l'application uniforme du règlement, notamment en ce qui concerne le

consentement des enfants, les conditions de traitement des données sensibles et celles liées aux condamnations pénales.

En matière de droits des personnes concernées, le droit d'accès reste le plus sollicité, bien que des défis persistent pour déterminer la validité des demandes. L'utilisation du droit à la portabilité des données a également augmenté, facilitée par les exigences de la loi sur les marchés numériques.

Les PME rencontrent des difficultés spécifiques, notamment pour nommer des Délégués à la Protection des Données (« DPO ») qualifiés, en raison de l'absence de normes harmonisées pour l'éducation et la formation, une intégration inadéquate des DPO dans les processus organisationnels, le manque de ressources et des tâches supplémentaires non liées à la protection des données.

Pour renforcer la protection des données personnelles et assurer un libre flux des données au sein de l'UE et au-delà, le rapport recommande un soutien proactif des autorités de protection des données, une application cohérente du RGPD, une coopération efficace entre les autorités, des collaborations avec les régulateurs sectoriels et des dispositifs de travail ciblés pour réduire la charge sur les autorités de protection des données.

Astrée vous souhaite une très bonne semaine

Avocats et organisme de formation, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

*Ce document est la propriété d'Astrée Avocats.
Toute reproduction interdite.*